L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
No. 21, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année. Six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les compensations soient réglées ne seront payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de dix lignes, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, étant une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les avis et personnes tenant magasin de détail, etc. les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, etc. les agens pour navires, bateaux et Steam-boats, et les maisons de commerce faisant le commission, etc. Ces abonnemens ne sont valables que pour le commerce propre des abonnés.

Le privilège des souscripteurs annuels est limité à un carré de chaque lu..., trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages, et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des candidats, les appels aux Comités Electoraux, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c. seront payées en sus de l'abonnement.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison de spectacle paieront $...

LES ANNONCES de candidats à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR ST. LOUIS, Alton et la Rivière Illinois—Le steamer PAWNEE, capitaine Gleim, est en chargement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
JOHN A. MERRITT,
21 jan — 53, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur PAWNEE, capitaine Gleim, est actuellement en déchargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, ou pour marchandises, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
21j — JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

POUR LOUISVILLE.—Le steamer GENERAL BROWN, capitaine Dunham, est prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires et partira ... 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JUSTUS VAIRIN & Co.
20 janv — 17, rue du Commerce.

PACKET DE HUDSON'S ...
Chaque Mercredi matin à 10 heures.
Le capitaine Jesse Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN avec achevé pour servir de packet entre les ports ci-dessus et la Nelle-Orléans et qu'il tiendra le "New-Orleans", Mercredi, le 20 courant, partira de la ville à 10 heures. L'astronome Persian ne ... sans faire le matin, à 10 heures. Lesdites bateau Persian ne chaque samedi à aucun autre sur le Mississipi, pour le confortable et l'élégance. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du wharf de la rue Conti, ou à
ROGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

Cours de passage en montant		Cours de passage en descendant	
Pour le Bayou-Sara	$5	De Bayou-Sara	$5
" Baton-Rouge	6	" Baton-Rouge	6
" Plaquemine	4	" Plaquemine	4
" Donaldsonville	4	" Donaldsonville	4
" la Côte	3	" la Côte	3

Le taux du fret est également réduit, de 15 à 25 pour cent au-dessous de celui que prennent les autres paquebots du Bayou-Sara.
16 jan

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer neuf IATAN, capitaine N. J. Eaton, est prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras ou à
CHAS DOANE, 69 Poydras.

N. B. Le bâton, tirant peu d'eau, les expéditionnaires peuvent avoir l'assurance qu'il arrivera sans obstacle à sa destination.
12 jan

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et Maysville.—Le steamer SCIOTO VALLEY, capitaine Clark est prêt à recevoir du fret et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JUSTUS VAIRIN & Co.
11 janv — 17, rue du Commerce

PACKET DU DIMANCHE.
POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires.—Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tetts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksbourg et la N.-Orléans, il partira de ce port tous les dimanches matins à 10 heures, et Vicksbourg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sultana étant le premier bateau qui ait jamais fait un voyage hebdomadaire au Vicksbourg, ayant été construit expressément pour cette route, avec chambres confortables et l'agrément du voyage, et étant connu pour le plus confortable et l'agrément des voyageurs, ... pour le fret ou passage s'adresser à bord, ou à
HYDE & CLARKE,
22, rue Poydras.

N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures.

PAQUEBOT REGULIER POUR BATON-ROUGE, Port Hudson et tous les ports intermédiaires.—Le steamer ... capitaine Tinney, ... ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus. Partant d'ici tous les mercredis à 10 heures du matin, et de Port Hudson, tous les ... après l'arrivée des steamers. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HENRY TETE, 13, Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS. Le steamer ROB. FULTON, pour LAFOURCHE, et Bayou Sarah, capitaine ... Rooney, partira de cette ville chaque mercredi et samedi à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundis et jeudis à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE et les Ports intermédiaires.—Le steamer WINCHESTER, GEN. W. H. HARRISON, capitaine Bachelder, fera pendant toute la saison les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et ... le vendredi, à 7 heures du matin ... s'adresser au capitaine à bord,
HENRY TETE,
13, rue Conti.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages réguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.
14 nov

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET BALTIMORE.

Les navires suivants composent cette ligne:
Navire Tippecanoe, capitaine Adams Gray.
Do. Seaman, do. Victor.
Barque Solomon Saltus do. Gray.
do. Mary do. Myrick.
Do. Irad Ferry, do. Stevens.
Do. Architect, do. Gray jr.

Les bâtiments ci-dessus sont de 1ère. classe, sont construits fort avantageusement pour les passagers, et sont commandés par des hommes capables. Prix du passage, $60. On fait toujours usage de la vapeur pour remonter et descendre le Mississipi. Le fret doit être payé à présentation. Pour fret ou passage, s'adresser à
21 sep — G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Packet régulier—Le trois mâts KALAMAZOO, capitaine McCown, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE & Co.
26 janv — 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.
Le trois mâts MASSACHUSETTS, capt. Wilson, partira le 1er février. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
25 jan — 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK.—Le navire paquebot, HUNTSVILLE, capt Eldridge, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira le 27 du courant. Pour 1... de 150 balles de coton ou l'équivalent, ou pour passage, s'adresser à bord en face du Marché aux Légumes, ou à
JAS. E. WOODRUFF,
25 jan — 52, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le packet MEMPHIS, sur l'Ocmulgee. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au-dessous de la presse à coton à vapeur de la Levée ou à
STETSON & AVERY,
20 janv — 88, rue Gravier

POUR NEW-YORK.—La barque A. J. LELIUS, capitaine Gilchrist, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
16 janv — 24, rue de la Douane

POUR NEW-YORK.—Le joli brick ELCY, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
7 jan — 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON.—Le trois-mâts OLIVE BRANCH, capt. Dyer, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
STETSON & AVERY,
22 jan — 88, rue Gravier.

POUR BOSTON.
Le trois mâts packet KENTUCKY, capt. J. Nickerson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord au wharf de la rue St. Joseph ou à
JOHN A. MERRITT,
20 janv. — 53, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.
Le brick fin voilier GANNIC LIFFT, capitaine Berry, a besoin de 200 barils pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Orange ou à
J. H. ASHBRIDGE,
15 janv — 97, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ALBANA, capitaine Baxton, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.
W. F. COMLY, 47 Camp.
13 j

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hands—Le brick HUNTRESS, capitaine Davidson, est prêt à recevoir du fret. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord à l'extrémité du marché aux boeufs, ou à
JAMES D. DENEGRE,
13 jan — 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE.—La barque paquebot JOSEPHINE, capitaine Johnson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux boeufs, ou à
JAMES D. DENEGRE,
13 janv — 16, rue de la Douane

POUR BALTIMORE.—Le beau brick PERUVIAN, capitaine Watson, ayant son chargement arrêté presque entièrement expédié. Pour le fret pour le port, s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLAS,
24 dec — 12, rue Poydras.

Ligne de packets de la Nouvelle Orléans et de Baltimore.
POUR BALTIMORE.—Le packet SEAMAN, capitaine Nickerson, ayant une partie de sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
20 jan — 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE.
La barque TENNESSEE a besoin de 100 balles de coton pour compléter sa cargaison. Pour ce fret et pour passage s'adresser à
11 janv. — G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR APALACHICOLA.—La goélette PATRIOT, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, aux magasins du triangle ou à
WOOD & SIMMONS,
1 jan — 80, rue des Magasins.

POUR NORFOLK & RICHMOND.
La brick LONG ISLAND, capt. Howell, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à
11 janv — G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR SAVANNAH.
La goélette fine voilière EAGLE, capt. Cutter, sera immédiatement expédiée. Pour fret ou passage s'adresser à
22 janv — J. H. ASHBRIDGE, Camp, 97.

POUR APALACHICOLA—La goélette fine voilière LYDIA, capitaine Mills, partira aujourd'hui. On peut encore recevoir à bord ... de fret, une ... passagers de la chambre ... s'adresser à bord ou à
W. C. TOMPKINS & Co.

A VENDRE.
UN PIANO à six octaves bon pour des commençants, qu'on donnera à un prix avantageux.
S'adresser pour le voir, au bureau de ...
6 janv

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR LA HAVANE.—Packet régulier.—La goélette packet BELLA DEL MAR, capt. Randell, ayant une partie de sa cargaison engagée et étant à bord, partira sous peu de jours. Pour fret de 300 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
21 jan — J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.—La barque RESTORA, capitaine Dowers, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
SCHMIDT & Co.,
13 jan — 91, rue Bienville.

POUR MATAMOROS—La goélette packet WATCHMAN, capitaine Jno. Murray, ayant la moitié de sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret, s'adresser au capitaine ou à
W. F. VIGERS & Co.
13 jan — 91, rue Bienville.

POUR LA HAVANE.—Le brick LEONORA, capitaine Sharp, partira sous peu. Pour la balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour 16 passagers, s'adresser au capitaine à bord, 1ère Municipalité, ou à ALEXANDER & DOUGLAS,
6 jan — 12, rue Poydras.

POUR LA HAVANE.—La barque fine voilière BEBIS, capitaine Briggs, ayant la moitié de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face des bâtisses triangulaires, ou à
R. GRONING & Co.
8 jan

POUR LA HAVANE.—Fret et passage.—Le brick neuf JOHN L. PAYSON, capt. J. F. Burnett, ayant la moitié de sa cargaison engagée peut prendre 500 barils si on s'adresse immédiatement au capitaine à bord ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
20 janv — 27, rue de la Douane

POUR LA HAVANE.—La goélette OCTAVIA, capitaine Wm. H. Weeden, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de Picayune Tier, ou à ALEXANDER & DOUGLASS,
7 janv — 12, rue Poydras

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier APALACHICOLA, capitaine Thompson est maintenant prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus ainsi que des passagers. S'adresser à
25 d — A. CAPDEVIELLE & Co, 56 V. Levée.

A VENDRE OU A FRETER.

A FRETER.—La goélette SULTAN, capt. Kelly, du port de 500 barils. S'adresser à bord ou à
4 j — J. H. ASHBRIDGE, & co, 97 Camp.

A VENDRE.
Le brick WM. JONES, chevillé en cuivre, construit à Holl... (Maine) en 1833, jaugeant 196 tonneaux, réparé et doublé en 1840 à New-York, pourvu d'un gréement en parfait état. Ce navire sera vendu à meilleur marché s'il se présente des acquéreurs aujourd'hui ou demain.
S'adresser au capitaine Newcomb, à bord, vis à vis le triangle rouge ou à
STETSON & AVERY,
24 dec — 88, rue Gravier

A VENDRE OU A FRETER—Le brick ALBERT, à double et cheville en cuivre, du port d'environ 1000 barils de farine. S'adresser à
23 dec — G. BEDFORD & BECK.

A FRETER.
UN brick de première classe du port de 225 tonneaux; une autre de 200 tonneaux et une de 350 tonneaux.
Aussi: Une goélette d'environ 800 barils à fréter.
22 dec — J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

A FRETER.—La goélette EMELINE, capitaine Burrows du port de 700 barils ... et la goélette SULTAN, portant 800 barils. Pour les conditions s'adresser à
13 j — J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

A FRETER POUR LIVERPOOL—Le trois mâts SAVATARA, capitaine Dockendorf, du port de 750 tonneaux, étant à son premier voyage. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au poteau audessous du chemin de fer ou à
21 jan — JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

A LOUER—Plusieurs appartements, rue Condé, entre St. Philippe et Ursulines, No. 67.
7 janv

PROCLAMATION

De A. B. ROMAN, gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'avis officiel a été donné à l'avocat de district du 10ème district judiciaire de cet Etat, qu'un nommé J. B. Faure a été dernièrement assassiné dans la paroisse des Natchitoches par un individu du nom de Samuel P. Sackett qui a échappé à la justice; j'ai en conséquence jugé nécessaire d'émettre ma proclamation pour offrir une récompense de cinq cents piastres, à toute personne ou personnes qui arrêteront ledit Samuel P. Sackett et le livreront au shérif de la paroisse de Natchitoches, pour qu'il puisse être jugé pour le dit crime conformément à la loi.

Samuel P. Sackett est décrit comme ayant 26 ou 25 ans; sa taille est de 5 1/2 pieds; il est de forte corpulence, a les yeux gris et les cheveux touffus et noirs. Il parle l'anglais, le français et l'espagnol; un sourire sardonique se dessine sur ses lèvres lorsqu'il ouvre la bouche.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le vingtième jour de janvier mil huit cent quarante et un, et la soixante cinquième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Par le Gouverneur, A. B. ROMAN.
LEVI PIERCE, Secrétaire d'Etat.
21 jan

CHASSEURS LOUISIANAIS ATTENTION!
A une assemblée de la Compagnie des Chasseurs Louisianais, qui a eu lieu le 22 janvier dernier, de nouveaux règlements ayant été adoptés, les membres qui n'ont point assisté à cette assemblée sont invités à passer chez le Trésorier A. Robert, ou bureau du juge Préval, No. 220, rue Royale, pour prendre connaissance des dits règlements d'ici au 1er. Février prochain, faute de quoi, ils seront considérés comme n'appartenant plus à la compagnie.
24 j — A. ROBERT, secrétaire par intérim.

RAISINS—... 50 jarres à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

PELLETERIES—17 paquets à vendre par WALTON & COCKAYNE, 28 et 29 N. Levée.

VINAIGRE de Cidre—... barils à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.

HUILE de Baleine Raffinée.—1500 gallons à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.

HUILE des Tanneurs—50 barils à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.

LANGUES DE BOEUF—5 1/2 barils à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras.

TOILE et corde d'emballage à vendre par CHAS. DOANE, ...

EAU-DE-VIE AMERICAINE—... barils à vendre par CHAS. DOANE, 69 Poydras.

HARICOTS BLANCS—75 barils à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras.

GRAISSE—300 barillets, à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras.

BEURRE de Goshen et de l'Ouest, 300 barillets, à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras.

BLANC DE PLOMB—... barillets de St. Louis, à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras.

FARINE—50 barils marque de l'Union Phenix et Chasseurs, à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras

CRAMBERRIES—10 1/2 barils et 20 barillets, à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras.

CIGARRES—Un assortiment de regalias, impériales, trabucos et canones, &c. &c. constamment en magasin et à vendre par J. W. CABALLERO, 22, Vieille Levée

POIVRE—... sacs poivre de Tabasco, à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille-Levée.

CARTES—30 cartes du Golfe du Mexique; 35 cartes de la côte Ouest des Florides et de la Louisiane, à vendre par A. GOW, 29, rue Bienville.

BOEUF—300 barils boeuf mess et prime à l'inspection et à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras.

PORC—100 barils mess et prime pour les habitations, à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras.

INDIGO—10 surons indigo prime, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.

ALCOOL—... barils alcool de Philadelphie, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.

BLANC de Plomb—4500 barillets de Philadelphie et de New York, No. 1 et 2, en barillets de 25 à 500 livres, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.

SULFATE de Quinine—5 caisses de 100 onces chacune, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune.

RIZ—50 barriques riz prime de la Caroline en débarquement et à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

VINS, eau de vie et vin de Porto—100 caisses vin rouge; 25 1-4 de barriques vin de porto 5 1-2 pipes eau de vie marque de Dupuy, à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

CIGARES—80,000 Regalias, Canones Imperiales, Cazadores, à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

FARINE—1450 barils en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 48, rue Tchoupitoulas.

VOITURES—H. Beach et Co., rue Royale, no. 36 et 48, offrent à vendre leur assortiment considérable de voitures, barrouches, calèches, tilburys, cabriolets, wagons, etc.
3 dec

VOITURES.—H. BEACH & co. offrent à vendre à leur magasin, rue Royale 36 et 46 un bel assortiment de voitures, barouches, cabriolets à quatre roues, phaetons, tilburys &c. &c.

HABILLEMENTS A LA MODE.
No. 39 Vieille Levée, entre Conti et Bienville.
Dn. ISRANG & Co.
ONT en mains un joli assortiment d'habits de drap fin et de surtouts à la mode, qu'ils offrent à vendre pour du comptant à VINGT PIASTRES.
23 nov

ESPRIT DE THEREBENTHINE—10 barils de Wilmington, Car. du Nord, à vendre par T. SAVAGE WINSLOW, chez B. Douglass, 13, rue Poydras.
23 dec

GOUDRON—200 barils goudron de Wilmington, en grands barils, chargement de la goélette Octavia, à vendre par T. SAVAGE WINSLOW, chez B. Douglass, 13, rue Poydras.
23 dec

RESINE—200 barils résine en débarquement de la goélette Octavia, de Wilmington, à vendre par T. SAVAGE WINSLOW, chez B. Douglass, 13, rue Poydras
23 dec

BRAI—20 barils en débarquement de la goélette Octavia, de Wilmington, à vendre par T. SAVAGE WINSLOW, chez B. Douglass, 13, Poydras.
23 dec

RIZ—10 tierçons et 20 demi dito, partie du chargement de la goélette Octavia, à vendre par T. SAVAGE WINSLOW, chez B. Douglass, 13, rue Poydras
23 dec

MOUCHOIRS DE BATISTE—Un grand assortiment de mouchoirs de batiste à ourlet et à rayures blanches depuis $8, jusqu'à $20, reçu par les derniers arrivages et à vendre par J. E. LOBRE, encoig. Chartres & Conti.
21 dec

EN débarquement du navire Créole et à vendre par les soussignés:
20 demi pipes eau de vie, Cognac, Castillon, 4me. preuve
4 quarts pipes eau de vie, vieux cognac, Castillon (fine Champagne 1811) 1re. preuve.
24 caisses de 12 bouteilles, vieux Château Laffite,
24 do do do Gruau Larose,
40 do de 24 demi bouteilles do.
de 24 boites sardines à l'huile (192 boites),
LOREILHE & VALETON,
Encoig. Royale et Douane.

SANGSUES.

REÇU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un prix raisonnable, un excellent ... centrale rue du Quartier No. 28 entre les rues Condé et Vieille Levée.
RENAUD PETITBIEN.
N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance des docteurs de l'établissement.
18 nov

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus fins, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres, tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
C. L. SEIXAS.

DROGUES—Articles médicaments—En débarquement reçu par ... des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres peuvent s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Honneurs aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins.
J. ROSSI,
15 janv — Ville de Lafayette

VIN DE PORTO—118 caisses à vendre par
... janv — HENRY TETE, 13, rue de Conti.

CORDES d'emballage—150 rouleaux, à vendre par
26 jan — JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

BOEUF—210 barils, à vendre par
26 jan — JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

MIEL—10 barils à vendre par
24 jan — JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

PLOMB—17 barillets ... à vendre par
16 jan — JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

VENAISONS—6 barils, à vendre par
26 jan — JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

LIQUEURS—6 barils à vendre par
26 jan — JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

SUCRE—... sucre raffiné et prime, à vendre par
JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

BEURRE—10 demi-barils de l'Ouest, à vendre par
26 jan — JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras.

TRAITES sur New-York et Philadelphie, à vendre par
26 jan — ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp.

HARICOTS—75 barils, à vendre par
26 jan — JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

MORUES—30 tambours morues blanches, à vendre par
19 janv — H. A. NORCROSS & co.

HARENGS—500 caisses, à vendre par
19 janv — H. A. NORCROSS & co.

EAU-DE-VIE DE COGNAC—5 1/2 pipes, à vendre par
19 jan — H. A. NORCROSS & co.

PORC—300 barils de différentes qualités, à vendre par
19 janv. — CHARLES BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par
19j — CHARLES BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

DRAYS—15 drays faits à Philadelphie, à vendre par
19 janv. — C. BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

BEURRE—50 barillets beurre de l'ouest, à vendre par
19 janv — C. BYRNE, 158, Tchoupitoulas

CACAO—49 sacs de bonne qualité, à vendre par
19 janv — HAGEDORN & CRAMER, 60, rue Royale.

COUTILS unis et à carreaux de fantaisie en fil, à vendre par WM. PREHN, 56, rue de la Douane. 19 jan.

ETOFFES pour pantalons.—3/4, 7/8 et 4/4, à vendre par
19 jan — WM. PREHN, 56, rue de la Douane.

DIAPRES et Linge de Table Damassé, à vendre par
19 jan — WM. PREHN, 56, rue de la Douane

COCOS en lait—50 sacs à vendre par
19 jan — WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

SAVON—200 caisses savon No. 1, à vendre par
19 jan — WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

VIN ROUGE—300 caisses de bonne qualité, à vendre par
18 jan — P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

LAINE et Chaussettes de laine, à vendre par
18 jan — P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par
18 jan — P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

HUILE des Tanneurs—75 barils à vendre par
19 jan — WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

CAFE Havane—580 sacs, à vendre par
19 janv — R. GRONING & Co.

TRAITES sur New York et la Havane à vendre par
19 jan — R. GRONING & Co.

DOUBLONS espagnols—600 doublons à vendre par
19 jan — J. ROBERT & Co.

DOUBLONS espagnols à vendre par
19 j — J. ROBERT & Co., 3 Magasins.

S... [illegible] ... quement et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ALEX. PARK,
23 jan — 91, rue de la Commune.

CHARBON de Cannel et d'Orrel, à vendre en lots au gré des acheteurs, par ALEX. PARK,
23 jan — 91, rue de la Commune.

TOILE d'emballage forte—500 pièces à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
24 jan — 50, rue du Camp.

MANDATS sur New-York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
26 jan — 50, rue du Camp.

BOUCHONS—10 milliers bouchons de damejeans, à vendre par G. N. MORISON,
20 jan — 11, rue des Magasins.

ROUGE de Plomb—10 barillets de 100 livres chaque, à vendre par G. N. MORISON,
25 jan — 11, rue des Magasins.

TRAITES sur Mobile et la Havane, à vendre par
24 janv — J. H. ASHBRIDGE, 97.

COUTIL à matelas—3 balles de 30 pouces, à bas prix en magasin, et à vendre par L. A. LEVY Jr.
23 jan — 30, rue de la Douane.

CHEMISES de Coton—Deux caisses chemises de coton avec les devants et les collets en toile, reçus par le navire Nashville, et à vendre par L. A. LEVY Jr.
23 jan — 30, rue de la Douane.

TOILE à chemises—10 caisses toile 4/4 de qualité supérieure, récemment reçues et à vendre par
25 jan — L. A. LEVY Jr. 30, Douane.

BEURRE de Goshen—30 frequins de belle qualité, venant d'arriver, et à vendre par
25 jan — JAS. E. WOODRUFF, 52, Camp.

PATE de Guyave—10 barils pâte et gelée, 12 caisses conserves de la Havane à vendre par
CANTIN, DARAN & Co.
25 janv — 11, rue St. Louis

FARINE de blé de Sarrasin &c.—300 colis en boîtiers et quarts de barils; 300 caisses fromage de Goshen, et 300 barillets beurre de Goshen de qualité prime à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
15 janv — 70, rue Gravier

CAFE—100 sacs café Havane, vert prime, en magasin et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
25 jan — 26, rue de la Commune.

SUCRE—10 caisses sucre blanc de la Havane, qualité prime, en magasin et à vendre par
20 jan — BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune.

BEURRE—20 frequins beurre de Goshen à vendre par BENJ. DOUGLASS,
18 jan — 12, rue Poydras

PAPIER pour les droguistes, à vendre par NORMAN, STEEL & Co.
15 jan — 11, rue du Camp.

TOILE d'emballage—20 balles 44 pouces toile ... d'Ecosse, à vendre par
19 jan — WM. PREHN, 56, rue de la Douane.

CIGARES—500 milliers, Regalias, Canones, &c. de la marque Caminos et autres, à vendre par CUCULLU, LAFEYRE & Co.
19 jan — 25, Vieille Levée

CHANGE sur la Havane, à vendre par CUCULLU, LAFEYRE & Co.
19 jan — 25, Vieille Levée

2300 sacs sel à bord du Nonantum de Liverpool, à vendre par GEO. GREEN & BRO.
19 jan — 86, rue Gravier.

DES Avances en argent seront faites sur consignations à nos amis de Boston, ... [illegible]

[illegible]
P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

VIN DE PORTO—... de barriques ... à vendre par P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

CIGARRES—... Regalias, Bayonettas, Imperiales à vendre par
15 jan — P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas

TOILE D'EMBALLAGE ET CORDE—400 pièces toile de Kentucky: 750 do. d'Ecosse; 255 rouleaux de cordes, à vendre à des conditions avantageuses par ANDREWS & BROTHERS,
18 jan — 50, rue du Camp.

CORDAGE de Manille de différentes dimensions en débarquement du Margaret Forbes, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,
8 jan — 86, rue Gravier.

RESINE—200 barils en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS,
15 janv — 12, rue Poydras

VIN de Champagne—60 paniers à vendre par BENJ. DOUGLASS,
15 janv — 12, rue Poydras

BEURRE—30 barillets beurre de Goshen prime, à vendre par BENJ. DOUGLASS,
15 janv — 12, rue Poydras

SEL des Iles Turques—500 boisseaux sel des Iles Turques de la cargaison du brick J. Cohen, près d'arriver, à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
15 janv — 97, rue du Camp.

INDIENNES de Mulhouse d'une qualité supérieure, mesurant 1 yard de large et garanties bon teint, à vendre au détail à 5 piastres par
14 janv — LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres

FARINE—97 barils farine superfine à vendre par BENJAMIN DOUGLASS,
16 janv — 12, rue Poydras

CAFE Rio—400 sacs en magasin et à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co,
16 jan — rue Natchez.

EAU de vie—15 1/2 pipes à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co,
16 jan — rue Natchez.

CHANDELLES de suif—50 caisses en débarquement et à vendre par HENRY FULLER,
16 jan — 42, Poydras.

SAVON—100 caisses savon de Boston en débarquement à vendre par HENRY FULLER,
16 jan — 42, Poydras.

CHANDELLES de suif—100 caisses, marque de Jackson à vendre par HENRY FULLER,
16 jan — 42, Poydras.

MORUES et Harengs—10 tambours et 250 caisses morue—150 caisses Harengs, à vendre par THAYER & CUSHING,
16 janv — 30, rue Gravier

RIZ—Riz en tierçons et demi-tierçons, à vendre par THAYER & CUSHING,
16 janv — 30, rue Gravier

CAFE Rio—3334 sacs café Rio de qualité choisie pour ce marché, en sacs de toile extra, en débarquement du navire Edwin de Rio Janeiro, à vendre par
15 jan — GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier.

CALICOTS imprimés—Un magnifique assortiment en débarquement du navire Rob. Parket du Havre à vendre par
15 j — KOHN, DARON & Co, 28 Bienville.

CORDES du Kentucky constamment en mains et à vendre par
15 j — KOHN, DARAN & Co, 28 Bienville.

LIQUEURS—Porter de Londres et bière en barriques de 7 douzaines de bouteilles; rum de la Jamaïque; vins de Bordeaux et du Rhin à vendre par
15 j — KOHN, DARON & Co. 28 Bienville.

CHAUX—200 barriques chaux de Thomaston de la cargaison de la barque Lellius à vendre par
15 j — KOHN, DARON & Co. 28 Bienville.

CIMENT hydraulique romain—Plâtre de Paris, ... pour les plâtriers; chaux de Thomaston, briques blanches d'Angleterre et de Baltimore constamment en mains et à vendre par
20 j — KOHN, DARON & Co. 28 Bienville.

VIN de Sherry—10 quarts de barriques vieux vin de sherry; 50 caisses do do à vendre rue Poydras No. 12, par
[15 janv] — BENJ. DOUGLASS.

CORDAGES de Manille à vendre par STETSON & AVERY,
16 janv — 88, rue Gravier

CHARBON, 220 barriques Charbon de Schuylkill, cassé à vendre à bas prix en le prenant sur la levée, par JAMES D. DENEGRE,
5 janv — 16, rue de la Douane.

CASQUETTES—Un assortiment général de casquettes pour hommes et pour enfants, en débarquement du James Edwards, et à vendre par
6 jan — L. A. LEVY, 30, Douane.

SULPHATE DE QUININE par de France et d'Allemagne—600 caisses, à vendre par
31 d — JARVIS & ANDREWS, Commune

VINS DU RHIN—200 douz. de 1ère. qualité, à vendre à bas prix pour clore des consignations, par
24 dec — ABR. TRIER, 34, rue Gravier.

BOEUF SALE, en lots à la convenance des acheteurs à vendre par ABR. TRIER,
24 dec — 34, rue Gravier.

TRAITES sur Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT,
24 dec — 53, rue du Camp.

SCHALLS PRUSSE 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 à vendre par BOURRY D'IVERNOIS,
29 dec — rue de Chartres No. 39

SOIE à coudre d'Italie—5 caisses des fabriques Schettino Murolo, Polloni et Rossi, à vendre par
29 d — BOURRY D'IVERNOIS, 39 Chartres au 1er.

CAFE Rio et indigo—220 sacs café Rio, 5 caisses indigo de Manille à vendre par WOOD & SIMMONS,
11 janv — 80, rue des Magasins

CAFE—450 sacs café vert de la Havane en déchargement du brick St. José et à vendre par JOSE PRATS,
11 janv — 27, rue Toulouse

DOUBLONS—200 doublons espagnols à vendre par JOSE PRATS,
11 janv — 27, rue Toulouse

CIGARES—70,000 cigares de la Havane, Canones, de différentes marques en renom en débarquement du brick Mary Estell et à vendre par J. ALBERT,
11 janv—3 — 26, rue St. Louis

MARCHANDISES ayant droit au Drawback,
Mousselines brodées en couleur,
Schalls et indiennes fond rouge,
Mouchoirs imprimés,
Cravates rayées en couleur,
Dentelles ...,
Mousseline blanche en pièces, ayant droit au drawback, à vendre par BOURRY D'IVERNOIS,
11 jan—6 — 39, rue de Chartres, au 1er.

OFFICIEL.

PREMIERE SESSION DE LA QUINZIEME LEGISLATURE.

JOURNAL DU SENAT.

Vendredi, 22 janvier 1841.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présents: MM. Félix Garcia, Président, Armant, Bossier, Crow, Dupré, Downs, Davidson, Hoa, Lacoste, Scott de B. R., Scott de Féliciana, Sparrow, Thibodaux, Walker et Waggaman.

M. Cuvillier, greffier de la Chambre a soumis au concours du Sénat la résolution suivante:

'Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans, &c., Que le Sénat et la Chambre se réuniront dans la salle des séances des Représentans, lundi premier de février prochain, à midi, à l'effet de procéder à l'élection de Directeurs pour la Banque des Citoyens.'

M. Thibodeaux du comité d'enrôlement a rapporté comme dûment enrôlée la résolution invitant nos Sénateurs et nos Représentans au Congrès à faire tout leur possible pour obtenir la passation d'une loi de monition.

Le secrétaire a soumis au concours de la Chambre le bill intitulé 'Acte pour pourvoir au jugement de certains procès pendants, dans les paroisses d'Est et de Ouest Féliciane.'

Il a de plus soumis à la signature de l'orateur de la Chambre la 'résolution relative aux salaires des officiers du Sénat.'

Il a aussi informé la Chambre que le Président du Sénat avait signé la 'résolution enrôlée, invitant nos Sénateurs et nos Représentans au Congrès à obtenir la passation d'une loi de monition.

M. Waggaman a obtenu la permission de présenter la résolution suivante, qui a été adoptée:

'Résolu par le Sénat &c., que la Banque de l'Etat de la Louisiane, la Banque de la Louisiane, l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, la Banque de l'Union et la Banque des Citoyens aient à fournir au Sénat dans le plus bref délai possible une liste des actionnaires de leurs banques respectives, le montant à eux prêté respectivement, et les lieux de leur résidence autant qu'il sera possible, ainsi qu'une liste des officiers des dites banques et le salaire payé à chacun d'eux.'

M. Downs a donné avis que demain il ferait la motion d'annuler le 'soixante deuxième (62e.) règlement du Sénat, et qu'il proposerait pour adoption un règlement autorisant la majorité du Sénat à se dispenser des règles, excepté le règlement constitutionnel qui requiert que tous les bills soient lus à trois jours différents.

Ordre du jour.

Le bill intitulé 'Acte relatif aux loteries' a subi sa 1ère. lecture.

Le bill intitulé: 'Acte accordant à Samuel F. Mains, le droit de construire un pont à péage sur la rivière Tchifonte dans la paroisse de St. Tammany a subi sa 1ère. lecture.

Sur motion de M. Davidson, qui a dispensé des règles, il a subi sa 2e. et 3me. lecture et a passé.

'L'acte pour établir les limites de la paroisse d'Ascension' a subi sa 1ère. lecture.

L'acte pour pourvoir au débarras des obstructions dans le bayou l'Eau Bleue dans la paroisse de Lafourche intérieure' a subi sa 1ère lecture.

L'acte pour amender l'article 3214 du Code Civil a subi sa 1ère lecture.

A midi le Sénat s'est occupé du bill intitulé 'Acte pour soumettre à l'opinion des Citoyens de cet Etat, la nécessité et l'importance de convoquer une convention pour amender la Constitution,' qui était à l'ordre spécial du jour.

M. Crow a fait motion de renvoyer à lundi prochain ledit bill, lorsque tous les membres du Sénat seront présents.

M. Downs a demandé l'appel nominal sur cette motion.

MM. Crow, Dupré, Hoa, Thibodeaux, Waggaman, ont voté dans l'affirmative—5 voix.

MM. Armant, Bossier, Downs, Davidson, Lacoste, Scott de B. R., Scott de Fa, Sparrow et Walker ont voté dans la négative—9 voix.

En conséquence la motion de M. Crow a été rejetée.

M. Bossier a fait motion de prendre le bill par paragraphes.

M. Downs a demandé l'appel nominal sur l'adoption du 1er. paragraphe de la 1ère. section conçu en ces termes:

Section 1ère. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans, réunis en assemblée générale, qu'à la prochaine élection générale, il sera soumis à l'opinion du peuple de cet Etat, la nécessité et l'importance de convoquer une Convention pour amender la Constitution, et y incorporer les principes et les dispositions suivantes:

MM. Armant, Bossier, Downs, Davidson, Lacoste, Scott de B. R., Scott de F., Sparrow et Walker ont voté dans l'affirmative—9 voix.

MM. Crow, Dupré, Hoa, Thibodeaux et Waggaman ont voté dans la négative—5 voix.

En conséquence le dit paragraphe a été adopté.

Sur motion de M. Davidson le Sénat a pris en considération ledit bill par sections.

L'appel nominal a été demandé sur l'adoption du reste de la 1ère section, conçu comme suit:

1o. Que la huitième section du second article de la Constitution soit amendée de manière à fixer et à déterminer d'une manière plus spéciale, les qualifications de tous les personnes qui ont le droit de suffrage.

2o. Qu'un système de représentation plus égale et plus juste et dans le Sénat et dans la Chambre des Représentans soit adopté de manière à ce que chaque paroisse et chaque section de l'Etat soit plus également représentée dans la proportion de sa population respective.

3o. Que le Gouverneur soit élu par le peuple seulement sans l'intervention de la Législature, lorsqu'il aura obtenu une majorité absolue des suffrages donnés.

4o. Que les 2le. et 3me. sections de l'article 4 de la Constitution soient amendées de manière à autoriser la Législature si elle juge convenable d'étendre la juridiction de la Cour Suprême en lui donnant le contrôle général des Cours inférieures et la constituer en Cour d'appel en matière civile et criminelle.

5o. Que la 3me section du dit article 4 de la constitution soit amendée de manière à autoriser des sessions de la Cour Suprême dans d'autres lieux que ceux désignés dans la dite section pour la tenue des sessions de la Cour Suprême.

6o. Que le préambule de la constitution soit amendé de manière que cette partie du territoire de l'Etat qui constitue les Florides soit comprise dans les limites ci-devant prescrites de la Louisiane.

Sect. 2me. Il est de plus décrété, etc. Que dans tous les ordres (writs) d'élection émis par le Gouverneur et dans tous les avis publiés par les juges de paroisse ou les autres officiers pour la prochaine élection générale, il sera annoncé et proclamé que le vote du peuple sera pris sur la nécessité de convoquer une convention pour amender la Constitution; et il sera du devoir des juges présidant les élections et des shériffs ou autres officiers chargés de faire les retours, d'ouvrir les dites élections et de faire les retours au secrétaire d'Etat, alors en fonctions, des noms de ceux ayant droit de voter pour les représentans, qui ont voté pour convoquer une convention, et de ceux qui ont voté contre, y incluant le nombre de voix pour et contre cette mesure; et dans la première semaine qui suivra l'ouverture de la session de l'assemblée générale, le nombre des votes ainsi reçus et transmis sera compté par le Président du Sénat et l'Orateur de la Chambre des Représentans en présence des deux Chambres réunies, et le résultat du scrutin à l'égard de la convocation de la convention sera examiné, proclamé et enregistré dans les journaux des deux Chambres, de la même manière que les votes pour Gouverneur.

MM. Armant, Bossier, Downs, Davidson, Lacoste, Scott de Baton-Rouge, Scott de Féliciana, Sparrow et Walker ont voté pour l'adoption de la dite section, 9 voix.

Et MM. Crow, Dupré, Hoa, Thibodeaux et Waggaman ont voté dans la négative, 5 voix.

En conséquence la dite 2me. section a été adoptée.

L'appel nominal a aussi été demandé sur l'adoption du bill en entier conçu en ces termes:

'Acte pour soumettre à l'opinion du peuple de cet Etat, la nécessité et l'importance de convoquer une convention pour amender la Constitution.

Section 1ère. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans, réunie en assemblée générale, qu'à la prochaine élection générale, il sera soumis à l'opinion du peuple de cet Etat, la nécessité et l'importance de convoquer une convention pour amender la Constitution, en y incorporant les principes et les dispositions suivantes:

1o. Que la huitième section du 2l. article de la Constitution soit amendée de manière à fixer et déterminer plus positivement les qualifications nécessaires pour être électeur.

2o. Qu'un système de représentation plus égale et plus juste, et dans le Sénat et dans la Chambre des Représentans soit adopté de manière que chaque paroisse et chaque partie de l'Etat soit plus également représentée dans la proportion de leur population respective.

3o. Que le Gouverneur soit élu par le peuple seulement sans l'intervention de la Législature, lorsqu'il aura obtenu une majorité absolue des suffrages donnés.

4o. Que les 2le. et 3me. sections de l'article 4 de la Constitution soient amendées de manière à autoriser la Législature si elle juge convenable d'étendre la juridiction de la Cour Suprême en lui donnant le contrôle général des Cours inférieures et la constituer en Cour d'appel en matière civile et criminelle.

5o. Que la 3me section du dit article 4 de la constitution soit amendée de manière à autoriser des sessions de la Cour Suprême dans d'autres lieux que ceux désignés dans la dite section pour la tenue des sessions de la Cour Suprême.

6o. Que le préambule de la constitution soit amendé de manière que cette partie du territoire de l'Etat qui constitue les Florides soit compris dans les limites ci-devant prescrites de la Louisiane.

Sect. 2me. Il est de plus décrété, etc. Que dans tous les ordres (writs) d'élection émis par le Gouverneur et dans tous les avis publiés par les juges de paroisse ou les autres officiers pour la prochaine élection générale, il sera annoncé et proclamé que le vote du peuple sera pris sur la nécessité de convoquer une convention pour amender la Constitution; et il sera du devoir des juges présidant les élections et des shériffs ou autres officiers chargés de faire les retours, d'ouvrir les dites élections et de faire les retours au secrétaire d'Etat, alors en fonctions, des noms de ceux ayant droit de voter pour les représentans, qui ont voté pour convoquer une convention, et de ceux qui ont voté contre, y incluant le nombre de voix pour et contre cette mesure; et dans la première semaine qui suivra l'ouverture de la session de l'assemblée générale, le nombre des votes ainsi reçus et transmis sera compté par le président du Sénat et l'Orateur de la Chambre des Représentans en présence des deux Chambres réunies, et le résultat du scrutin à l'égard de la convocation de la convention sera examiné, proclamé et enregistré dans les journaux des deux Chambres, de la même manière que les votes pour Gouverneur.

MM. Armant, Bossier, Downs, Davidson, Lacoste, Scott de B. R. Scott de Féliciana, Sparrow et Walker ont voté pour l'adoption du dit bill—9 voix.

MM. Crow, Dupré, Hoa, Thibodeaux et Waggaman ont voté contre—5 voix.

En conséquence le dit bill a été adopté.

M. Davidson a demandé la dispense des règles et une 3me lecture.

L'appel nominal a été demandé sur cette motion.

MM. Armant, Bossier, Downs, Davidson, Lacoste, Scott de B. R. Scott de Féliciana, Sparrow et Walker ont voté dans l'affirmative—9 voix.

MM. Crow, Dupré, Hoa, Thibodeaux et Waggaman ont voté dans la négative—5 voix.

Les quatre cinquièmes des membres présents n'étant pas en faveur de la dispense des règles, la motion a été perdue.

Sur motion le Sénat s'est ajourné à demain 11 heures A. M.

PREMIERE SESSION—QUINZIEME LEGISLATURE.

JOURNAL DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Jeudi, 21 janvier 1841.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion de M. Burke, ordonné que cette partie du message du gouverneur [illegible]

M. Winchester, du comité ... auquel avait été référé le bill intitulé 'Acte relatif aux ... a rapporté le dit bill sans amendement, le ... qu'à subi sa seconde lecture, les diverses sections de ce bill ayant été adoptées, la Chambre s'est dispensée de ses règles et a procédé à la 3me lecture.

Sur motion, ordonné que le dit bill passe et soit envoyé au Sénat.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Le même membre au nom du même comité, auquel avait été référé le bill intitulé 'Acte pour changer l'époque des sessions des Cours de District du huitième district judiciaire de la Louisiane,' a rapporté le dit bill sans amendement, le quel a été lu une seconde fois, et sur motion, a été déposé sur le bureau, sujet à l'appel de la Chambre.

Le même membre, au nom du même comité, auquel avait été référé le bill intitulé 'Acte pourvoyant aux confessions de jugements et pour diminuer les frais dans certains cas,' a fait un rapport défavorable au dit bill, et a fait la motion qu'il soit déposé sur le bureau indéfiniment.

Le même membre, au nom du même comité, auquel avait été référé le bill intitulé 'Acte pour amender l'article 2260 du code civil, et pour empêcher les ... de ... couleur de se marier entre ... ; à fait un rapport défavorable à ce bill, et a fait la motion qu'il soit déposé sur le bureau indéfiniment.

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans &c.—Qu'à dater du commencement de la présente session et jusqu'à ce que cette résolution soit abrogée, le trésorier de l'Etat est et y demeure autorisé pendant la présente session et à l'avenir, à payer aux officiers du Sénat et de la Chambre des Représentans les mêmes salaires qu'ils recevaient pendant la dernière session.

Sur motion, ordonné que le rapport du comité soit adopté.

Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

La Chambre a procédé à la 2de lecture du message du Sénat relatif au bill intitulé: 'Acte pour limiter une année la nomination à la place de shériff, et pour d'autres objets,' lequel a été sur motion, référé au comité judiciaire.

Le Sénat a pris en considération, à sa seconde lecture le message du Sénat concernant la résolution relative à la protection du poste militaire de Baton Rouge.

Sur motion la dite résolution a été déposée sur le bureau, sujette à l'appel de la Chambre.

La Chambre a pris en considération les bills suivants, à leur 2ème lecture:

'Acte pourvoyant à l'enlèvement des obstructions de la rivière Manchac.'

'Acte pour amender l'article 3214 du code civil.'

'Acte pour amender l'acte intitulé: 'Acte supplémentaire à l'acte intitulé: 'Acte pour incorporer les souscripteurs de la Compagnie du Théâtre St. Charles, de l'Arcade et des Bains de l'Arcade, la 'Compagnie du Théâtre de la Nouvelle Orléans,' approuvé le 11 mars 1837.

'Acte pour changer l'époque des sessions du Juri de police dans la paroisse St. Tammany.'

'Acte pourvoyant à l'enlèvement des obstructions du bayou l'Eau Bleue dans la paroisse de Lafourche Intérieure.'

'Acte pour déterminer les limites de la paroisse de l'Ascension.'

'Acte pour accorder à F. Mains le droit de construire un pont sur la rivière Tchifoncte dans la Paroisse St. Tammany.'

Sur motion ordonné que ces divers bills passent et conservent leur titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Sur motion, ordonné qu'un congé de quelques jours soit accordé à MM. Couvillon, Boudousquié, Barrow et Carter.

La Chambre a pris en considération à sa seconde lecture, le bill intitulé: 'Acte pour diviser la place de shérif de la paroisse d'Orléans, pour fixer la location des Cours de Justice de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets.'

Les diverses sections du dit bill, tel qu'il a été amendé ayant été adoptées, ordonné que le dit bill soit mis au net pour être lu une troisième fois demain.

Sur motion, la Chambre s'est ajournée à demain à 10 heures A. M.

Vendredi, 22 janvier 1841.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion, ordonné qu'un congé de quelques jours soit accordé à MM. Foley et Thibodeaux de St. Jacques.

M. Philips a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans de la paroisse Assomption demandant certains secours.

Sur motion, ordonné que ledit mémoire soit référé au comité des propositions et griefs.

Le même membre a soumis à la Chambre un mémoire de D. A. Barry faisant certaines réclamations. Ledit mémoire a été référé au comité de réclamations.

M. Bedford a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans, demandant une réforme dans l'administration des emplois de Greffiers des diverses cours de la ville.

Sur motion, ordonné que ledit mémoire soit référé à la délégation d'Orléans.

Le même membre a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans de la Nouvelle Orléans, demandant que le nombre de peseurs de foin soit augmenté.

Sur motion, ordonné que ledit mémoire soit déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

M. Ratliff a soumis à la Chambre un mémoire de divers habitans de St. Francisville, demandant certains secours.

Sur motion, ledit mémoire a été référé au comité des propositions et griefs.

M. Burke au nom du comité auquel a été référé le bill intitulé ...

'Acte pour amender l'acte approuvé le 11 mars 1840 intitulé 'acte pour amender l'acte intitulé 'acte pour amender l'acte intitulé 'acte pour incorporer la ville de la N.-Orléans', a rapporté le même bill avec quelques amendemens.

Ledit bill a subi sa 1ère. lecture et l'impression en a été ordonnée.

Sur motion, la Chambre s'est dispensée de ses règles et M. Ratliff a présenté la résolution suivante:

'Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans que lundi 1er. de février prochain à midi, le Sénat se réunira à la chambre, à l'effet de procéder à l'élection des directeurs de la Banque des Citoyens de la part de l'Etat.'

Sur motion, la Chambre s'est dispensée de ses règles et a procédé à la 2de. lecture et à la considération de ladite résolution qui a été adoptée.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

M. Declouet au nom du comité d'enrôlement a rapporté comme dûment enrôlée, la résolution relative aux bouées à placer à l'embouchure du Mississipi.

L'orateur a signé la dite résolution et le greffier a été chargé d'y demander la signature du président du Sénat.

M. Friend conformément à l'avis qu'il en avait donné a présenté le bill intitulé.

'Acte supplémentaire aux divers actes relatifs aux saisies, séquestres et saisies provisoires et pour d'autres objets.'

Le dit bill a subi sa première lecture et a été référé au comité judiciaire.

Le même membre conformément à l'avis qu'il en avait donné a présenté le bill intitulé.

'Acte pour accorder à L. E. Prott & Co. le privilège de tenir un Ferry sur le Dorchest, dans la paroisse de Claiborne.'

Le dit Bill a subi sa 1re lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Aubert conformément à l'avis qu'il en avait donné a présenté le bill intitulé 'acte relatif aux chemins et levées dans la paroisse de Lafourche Intérieure.'

Le dit bill a subi sa 1re lecture et a été référé aux membres composant la délégation des paroisses de Lafourche Intérieure et de l'Assomption.

M. Bedford conformément à l'avis qu'il en avait donné a présenté le bill intitulé 'acte relatif aux pouvoirs publics et pourvoyant à leur nomination.'

Le dit bill a subi sa 1re lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une 2de fois.

M. Deguelle a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé.

'Acte supplémentaire à l'acte intitulé 'acte pour constituer et expliquer les pouvoirs et les fonctions du juri de police de la paroisse de Jefferson et pour d'autres objets; approuvé le 30 janvier 1834.'

M. Philips a donné avis qu'il présenterait sous peu un bill intitulé.

'Acte pour abolir la peine capitale.'

M. Ratliff conformément à l'avis qu'il en avait donné a présenté le bill intitulé 'acte pour amender l'acte accordant à O. S. Baker le privilège de tenir un bac à vapeur sur le Mississipi entre le débarcadour du bayou Sarah et de la Pointe Coupée' approuvé le 14 mars 1839.

Le dit bill a subi sa 1re lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

Sur motion de M. Claiborne ordonné que cette partie du message du Gouverneur, relative au chemin à coulisse de Nashville, soit référé au comité de finances.

Un message du Sénat par M. Davidson secrétaire informant la Chambre que le Président du Sénat a signé la résolution relative à la loi de monition et demandant la signature de l'Orateur à la résolution fixant les salaires des commis.

Ordre du Jour.

La Chambre a procédé à la 2de lecture du bill intitulé:

'Acte pour amender l'acte pour incorporer l'académie de Ouest Baton Rouge.'

Diverses sections du dit bill ayant été adoptées. Sur motion la Chambre s'est formée en comité général pour la considération de la 3ème section; M. Burke a été appelé au fauteuil. Après quelques instans, sur motion le comité général s'est levé et le rapporteur a rapporté que le dit comité avait eu sous considération la susdite section et l'avait adoptée.

La Chambre s'est occupée de la dite section.

Sur motion ordonné qu'elle soit adoptée. Les diverses autres sections ayant été adoptées, sur motion ordonné que le dit bill soit mis au net pour subir sa 3me lecture qui a été renvoyée à demain.

La Chambre a procédé à la 2de lecture du bill intitulé:

'Acte pour empêcher l'introduction dans cet Etat des mendiants, nègres libres et autres personnes d'un caractère dangereux.'

Sur motion, ordonné que le dit bill soit référé à un comité spécial de trois membres.

L'Orateur a nommé MM. Claiborne, Wadsworth et Lowry membres du dit comité.

M. Pichot a fait la motion que la Chambre ajourne à lundi prochain.

Sur la question de l'adoption de la dite motion, l'appel nominal a été demandé et il a paru que MM. Aubert, Burke, Claiborne, Conrad, Cornay, Dugué, Declouet, Folse, Gaion, Lanaux, Pichot, Thibodeaux de Terre Bonne et Voorhies avaient voté dans l'affirmative, 13 voix.

Et que MM. Brush, Baylies, Breed, Beckham, Cottman, Clark, Creighton, Edwards, Friend, Farmer, Hardesty, Lowry, Martin, Morse, Ratliff, Sweeze, Spencer, Thomas, Taylor, Tanner, Wells et Winchester avaient voté dans la négative, 22 voix.

En conséquence la dite motion a été rejetée.

Sur motion, la Chambre s'est ajournée à demain 11 heures du matin.

Samedi, 23 janvier 1841.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion ordonné que l'absence de M. Pichot soit excusée.

M. Baylies a soumis à la Chambre un mémoire de A. Hosmer, demandant le privilège de construire et de tenir un pont avec droit de péage sur la Rivière Falia.

Sur motion ordonné que la dite pétition soit référée à un comité spécial composé de 3 membres.

L'orateur a nommé MM. Baylies, Breed et Bickham membres du dit comité.

L'appel de la Chambre ayant été fait il a paru que MM. Byrne, Brush, Baylies, Bickam, Friend, Creighton, Edwards, Breed, Farmer, Hardesty, Lowry, Martin, Morse, Philipps, Ratliff, Sweeze, Spencer, Thomas, Taylor, Tanner, Wadsworth, Wells, Winchester, Cottman et l'orateur, se trouvaient présens: 25 membres; et que MM. Aubert, Burke, Bedford, Boudousquié, Claiborne, Cornay, Couvillon, Dugué, Declouet, Ferrière, Folse, Gaion, Lanaux, Poydras, Roselius, Thibodeaux de Terrebonne étaient absens: 16 membres, et que MM. Barrow, Clark, Conrad, Carter, Ellis, Foley, Pichot, Thibodeaux de St. Jacques et Voorhies étaient absens par congé ou de service sur des comités.

La Chambre n'étant pas en quorum et ayant siégé jusqu'à 2 heures moins un quart, un autre appel des membres eut lieu, et il a paru que MM. Byrne, Burke, Brush, Baylies, Breed, Bickham, Cottman, Creighton, Edwards, Friend, Farmer, Hardesty, Lowry, Martin, Morse, Philipps, Ratliff, Sweaze, Spencer, Thomas, Taylor, Tanner, Wadsworth, Wells et l'Orateur étaient présens, 25 membres.

Et que MM. Aubert, Bedford, Boudousquié, Claiborne, Cornay, Couvillon, Dugué, Declouet, Ferrière, Folse, Gaion, Lanaux, Poydras, Roselius, Thibodeaux de Terrebonne et Winchester étaient absens. 16 membres et que MM. Barrow, Clark, Conrad, Carter, Ellis, Foley, Pichot, Thibodeaux de St-Jacques et Voorhies étaient absens par congé ou de service sur des comités.

Une motion a été faite pour ajourner, la quelle a été rejetée.

L'Orateur a ajourné la chambre faute de quorum à lundi, 10 heures A. M.

ARTICLES POUR BALS ET SOIREES.
LE soussigné a l'honneur d'informer les dames, qu'il a en magasin les articles suivants:
Mousseline suisse 4/4 et 6/4 de toutes les qualités
Do brochées en couleur et en blanc.
Gaze de soie riches dessins.
Tules brochés et unis des plus nouveaux, dessins, couleurs assorties.
Crêpes très fins bleus, roses et blancs.
Satin et gros de Naples unis de diverses couleurs.
Velours pour robes.
Gants et mitaines longues en filet et en peau.
Un superbe assortiment d'éventails des plus nouveaux genres.
Très beaux bas de soie et de fil d'Ecosse, gants, 1/2 bas, &c. &c. Le tout première qualité qu'il vendra à bon marché.
J. E. LOBRE.
25 jan — Enc. des rues de Chartres et Conti.

AVIS AUX PLANTEURS.
LE soussigné ayant repris son ancien magasin sur la Levée, entre Gravier et Hôpital, au No. 242, offre à vendre au marché en lots convenables:
2000 paniers de Patates d'Irlande.
500 do do d'Allemagne.
600 barils choisis exprès pour le plant.
21 jan—3 — AUG. BONNERON.

AVIS—Mme. E. ALBOUY, résidant rue St. Pierre No. 90, entre Royale et Bourbon, a l'honneur de prévenir le public qu'elle se propose de continuer à confectionner les ouvrages de modes, tels que chapeaux, robes &c. Sa longue expérience et le zèle qu'elle mettra à remplir les ordres qui lui seront donnés, lui font espérer qu'elle méritera la confiance publique.
Madame Albouy se propose également de travailler pour les magasins de modes.
21 janv—6

CHAPEAUX—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et offrent à vendre à bon marché
Chapeaux de soie pour hommes et enfants.
" de feutre ras,
" Castor,
" de Bambins.
Gants, parapluies, bretelles, parfumerie, cravattes, foulards, chemises et mouchoirs de batiste, portefeuilles, &c. — JH. BERCIER & L. LABEDENS.
21 janv—8 — 131, rue de Chartres.

CHAPEAUX DE PANAMA—Les soussignés viennent de recevoir un lot de Panama, extra fins qu'ils offrent à vendre. — JH. BERCIER & L. LABEDENS.
21 janv—8 — 131, rue de Chartres.

ARGENT DU TEXAS—à vendre par JH. BERCIER & L LABEDENS,
21 janv—8 — 131, rue de Chartres.

UNE jeune dame de l'Etat de Massachussetts, qui est capable d'enseigner les différentes branches d'une éducation suivie dans les meilleures institutions; et qui peut donner les plus hautes recommandations, désirerait trouver une place comme institutrice dans une famille particulière, soit française ou américaine. On peut la voir à la demeure du docteur Halt, No. 74, rue Poydras. 28 dec—30

TRUFFES PURES—En grandes, deux tiers et demi boites; aussi toutes sortes de pâtés truffés, à vendre à des prix très modérés, par LOREILHE & VALETON,
29 dec — encoignure Royale et Douane.

PARAPLUIES—J. P. Freimane & Co, à l'encoignure des rues des Magasins et du Canal, viennent de recevoir un assortiment de parapluies de soie et de coton qu'ils offrent à vendre en gros et en détail à des prix. — 16 jan

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants:
25 demi-pipes eau de vie de Cognac, 3e. preuve, marque J. J. Dupuy,
30 do do do. do. do. Dussaut Jne,
25 caisses vin blanc de Barsac vieux,
50 do. vin rouge, Chateau-Margaux vieux.
25 caisses Champagne grand-mousseux &c.
BOUTIN, GALLY & Co.,
1 jan — No. 79, rue Toulouse.

CAFE vert de la Havane, en magasin et à vendre par J. N. RICULFI,
13 jan — 44, rue Toulouse.

VIN de Sherry—Importation directe, en barriques, demi barriques et camejeannes, à vendre par J. N. RICULFI,
12 jan — 41, rue Toulouse.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de Regalias, Canones, &c., à vendre par
13 jan — J. N. RICULFI, 44, Toulouse

EAU-DE-VIE—9 demi-pipes cognac supérieur, d'importation directe, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
18 jan — 111, rue Tchoupitoulas.

LARD, Jambons et épaules à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT,
22 janv — 48, rue Tchoupitoulas.

CAFE Rio—500 sacs de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Edwin à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
10 janv — 86, rue Gravier

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire. Jeudi le 21 janvier 1841.—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—No. 18040.—Levy et Ach contre leurs créanciers. Sur motion de M. R. Rousseau, avocat de H. D. Noelle, syndic des créanciers des insolvables et sur enregistrement d'un tableau de distribution dans ce procès; il est ordonné par la Cour que les créanciers des dits insolvables et toutes les personnes intéressées soient à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs, s'ils en ont, pour lesquels le dit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à sa teneur.
Extrait des Minutes. — P. LEBLANC,
22 jan—10 j — Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Je soussigné atteste que le 1 décembre 1840 jugement a été rendu en cette cour dans le procès de Mme. Chs. Lafon de Ladebat contre son mari, dans les paroles et de la manière suivante, savoir: No. 12,379—Mme. Chas. Lafon de Ladebat contre son mari.

DECRET.

Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit entré en faveur de la demanderesse Joséphine Montreuil contre le défendeur Charles Joseph Jean Lafon de Ladebat, son mari, que lesdites parties soient séparées de biens; que la demanderesse recouvre du défendeur, la somme de sept mille huit cent cinquante sept piastres et six piastres pour des copies annexées et les frais du procès, avec tous les privilèges et les hypothèques accordées par la loi à la femme contre son mari, pour recouvrer ses biens dotaux et paraphernaux.
Nelle-Orléans le 9 janvier 1841.—Signé Chs. L. Maurian juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour dans la ville de la Nelle-Orléans, ce 14 janvier de l'an de notre seigneur mil huit cent quarante et un et la soixante cinquième année de l'indépendance des Etats-Unis.
LOUIS R. COURTIS,
19 jan—3en30j — Dep. Greffier.

INSTITUTION DIRIGEE PAR M. LE COLONEL C. CUVELLIER.

L'OUVERTURE des classes, que des circonstances particulières ont retardée de quelques mois, aura lieu définitivement le 2 janvier 1841. L'enseignement sera organisé de manière que les élèves qui sortiront de cette institution, seront à même d'entrer dans la carrière du commerce ou de suivre l'étude des hautes sciences dans des établissements d'un ordre plus élevé, tels que collèges, militaires, écoles etc.
On y enseignera, 1o. La lecture, l'écriture,
2o. L'arithmétique, l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie.
3o. Cours de physique élémentaire.
4o. Géographie et l'histoire.
5o. Langues latine et grecque, française et anglaise.

Des professeurs d'une longue expérience dans la carrière de l'enseignement, et d'un mérite reconnu dans leur spécialité seront attachés à cet établissement.

L'existence d'une discipline ferme et éclairée étant une des conditions les plus essentielles pour assurer une bonne éducation, annexe le ... des études, le directeur de cette institution, ... à l'ordre (comme par le passé) et à ... à la maintenir par les moyens rigoureux, se déterminera à n'admettre aucun élève au dessus de l'âge de 14 ans.

Selon la coutume établie depuis long temps dans cette maison, et pour ... heures de travail et de récréation seront ainsi distribuées:

HEURES.
de 7 à 8 étude.
8 à 9 déjeuner et récréation.
9 à 11 classe.
11 1-2 à 12 récréation.
12 à 1 dîner et récréation.
2 à 3 étude.
3 à 5 1-2 classe.
5 1-2 à 8 souper et récréation.

Pour éloigner tout ce qui aurait une tendance à troubler l'ordre de l'enseignement et détourner l'attention des élèves pendant les heures de travail, les leçons de musique et de danse n'auront lieu que pendant les heures de récréation.

Toutes les croyances religieuses seront scrupuleusement respectées, ... en même temps que la moralité des élèves sera surveillée avec une sévère vigilance.

Prix pour les externes.

Classe élémentaire	$7	
Classe supérieure	8	
Avec étude du grec et latin	10	
Pensionnaires	25	par mois payables par trimestre et d'avance.
Demi-pensionnaires	15	payables à la fin de chaque mois.

Une réduction de $50 sur le montant annuel de la pension aura lieu lorsque deux enfants de la même famille y seront reçus dans l'établissement, cette réduction sera de $100 pour 3 enfans.

Dans aucun cas il ne sera rien remboursé sur le montant d'un trimestre, excepté dans celui où les suites d'une maladie grave obligeraient les directeurs à suivre les parents à retirer leur enfant.

Monsieur Cuvellier, pendant les vingt années qu'il a dirigé cet établissement, a eu élevé les enfans d'un grand nombre de familles notables du pays et de l'étranger, ne croit pas qu'il soit aujourd'hui nécessaire d'entrer dans de plus longs détails.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, rue Moreau, entre les rues du Port et St. Ferdinand, 3me municipalité.
17 d—71jp

ACADEMIE DE DANSE.

NOUVELLE METHODE.

Pour apprendre ... en douze leçons.

M. JOSEPH LAVILLE, a l'honneur d'informer les Dames et les Messieurs de la Nouvelle Orléans qu'il vient d'ouvrir un cours de leçons, rue Royale, no. 300, où il enseignera tous les genres de danse. Il se rendra au domicile des personnes ... qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

PRIX:

Danse et Valse, 36 leçons	$16
Valse en douze leçons	6
Sauteuse en pas, en douze leçons	6
Le pas du galop en 6 leçons	6

Tous ces pas de danse sont très gracieux et composés de ... Il montre aussi toutes les danses de caractère. S'adresser rue Royale no. 300 entre les rues St. Philippe et Ursulines.
21 dec—1m

ACADEMIE
DE DANSE.

MONSIEUR FERTUS a l'honneur d'informer les personnes ... et le public en général qu'il a pris des arrangemens avec M. Devott pour le remplacer dans ses leçons de danse et qu'il a ... dans ses élèves; ... rue St. Louis No. 121, entre rue Chartres No. ...
Les classes auront lieu rue St. Louis No. 121, le lundi, mercredi et vendredi.
Rue Chartres No. 1, les mardis, jeudis et samedis, de 6 heures du soir à 10.
M. Devott se rendra au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières. — 30 dec—1

AVIS MUSICAL—Messrs. COBINI & LEHMAN informent le public, qu'ils ont formé une société pour l'exécution des bals publics et privés, pour les sérénades, parades militaires, banquets, &c. Ils s'engagent à procurer tous les artistes dont on aura besoin pour bal, sérénade, &c. depuis un pianiste jusqu'à 30 instrumentistes.
S'adresser chez M. Lehman, rue St. Anne, No. 122, ou à M. Cobini, au Café Mittie, en face de la Bourse Saint-Louis. — 20 nov—3m

LIBRAIRIE DE LELIEVRE.
Encoignure Royale et Sainte-Anne.
RECEMMENT reçu, un grand assortiment de livres de prières ... de morale.
Livres de lecture, livres classiques, livres élémentaires pour les classes, dictionnaires nouveaux, français, anglais, espagnols, italiens et allemands.
Ouvrages et atlas nouveaux de géographie, vignoles des ouvrages, études d'architecture, traité des chemins de fer.
Ouvrages de littérature, sciences et arts, romans, bonheur, ... &c.
On trouve aussi à la même librairie les ouvrages pour l'étude des langues anglaise et espagnole, d'après la méthode JACOTOT. — 28 jan. 12.

GRAINES NOUVELLES—Reçues par le navire Hindoo du Havre à vendre au magasin de Lelièvre, encoignure Royale et Ste-Anne.
Grand assortiment de GRAINES DE FLEURS choisies. Graines de légumes de tous genres pour la saison. POIS tous des meilleures espèces, haricots, etc. et sans parchemin, HARICOTS et MAIS très hâtifs.
SAINFOIN à 2 coupes, TREFLE rouge et LUZERNE pour les vergers et prairies artificielles.
On y trouve toujours au magasin le nouveau jardinier de la Louisiane. — 28 jan—12

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE,
De Philadelphie,
ETANT de retour au Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Bienville, où on pourra le voir, et donner aux personnes qui ... l'honorer de ses soins un art.
Références à la Nouvelle-Orléans:

Jacob Wilcox,	Dr. Barton,
Cuthbert Bullitt,	Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clack & Co.	Henry L. Bennet,
Henry Lockett,	E. Hyde,
Dr. Luzenberg,	Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan,	John P. Nisbet.

14 dec

300 Pouches huile d'olive, à brûler, 40 barils olives,
30 caisses macaroni,
40 caisses amandes sans coques,
60 sacs noix françaises,
15 olives ... de ... espagnole,
0 barils vin doux de Malaga,
30 Do do sec do do
20 barriques vin rouge de Catalogne,
45 barils eau de vie espagnole,
30 quarts de pipes vin d'Oporto,
Muscatel do do
25 barriques vin de St. Julien,
11 do do St. Estephe,
14 do do de Médoc.
75 caisses vin de St Julien et Médoc,
5 ballots laine de Russie,
30 caisses sucre de la Havane,
600 milliers de cigares de différentes marques,
A vendre par — CUCULLU, LAFEYRE, & Co.
23 janv — 26, Vieille Levée

ACADEMIE DE CARROLLTON.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.
Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.
Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, les jardins et ses dépendances, font l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.
Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.
Les préparatifs nécessaires auront lieu au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'applique aux deux départemens.
L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 5 janvier et finissant le 25 juin; celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.

CONDITIONS—Externes.

Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique et la Géographie, &c.) chacune	$8 par mois
Pour deux des langues mentionnées,	
Pensionnaires par an,	$300

Payables d'avance et par semestre.
REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans.

Messrs. Félix Garcia,	Chs. Derbigny,
S. Hiriart,	Jacob Kohn,
Isaac T. Preston,	Warren Stone.

A la Paroisse Jefferson.

Messrs. F. Dugué,	Minor Kennor,
Théophile Fortier.	

J. NICOL,
22 oct — S. A. BARRAUD.

INSTRUMENS DE MUSIQUE EN GROS ET EN DETAIL, A VENDRE A BAS PRIX.
LE soussigné voulant liquider, pour partir au printemps, prévient le public qu'il vient de recevoir un bel assortiment d'instruments en tout genre, qu'il offre à des prix très réduits. Aussi un grand assortiment de musique nouvelle et cordes pour tous les instruments, et 3 orgues d'église de différents grandeurs et différentes grandeurs.
T. E. BENOIT,
No. 176, rue de Chartres, encoignure Jefferson.
14 janv—e

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, maison Vasson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grêtes de Russie, ornemens en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différents articles d'Italie, qu'il vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie, et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.
N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv — J. FILIPPINI.

TABAC à priser—20 grosses en bouteilles de 1/2 livre de tabac Maccaboy à priser, 20 do do de Ecossais do 6 do do de Rappé du 10 jarres tabac à priser Maccaboy, 10 do do do Ecossais, à vendre par
26 jan — JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

QUARANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.
SERONT données à celui qui arrêtera et délivrera au soussigné, les deux esclaves ci-après dénommés, appartenant à l'Etat, lesquels sont partis marrons le douze du courant, de l'endroit où ils étaient employés par le capitaine William Mayo, surintendant des travaux publics, savoir:
ROBERT POPE, de cinq pieds six pouces, noir. Il est parti avec un chapeau de paille, un gilet et des pantalons de cassinet, ainsi qu'une chemise rayée.
TOM McCOY, de cinq pieds cinq pouces. Il portait une chemise rouge, un chapeau noir, un gilet et des pantalons de cassinet. Il cherchera à traverser le lac pour se rendre à Madisonville.
E. ROUSSEAU,
25 jan — Secrétaire du bureau des travaux publics, 26, Vieille-Levée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS, & J. A. BEARD.
Vente sans réserve de propriétés foncières de grande valeur.
A L'ARCADE DE BANKS, mercredi, 3 février, à midi précis,
Seront vendues les propriétés ci-après décrites.

1. Cinq terrains situés à l'encoignure des rues Poydras et Magasins, avec les cinq bâtisses en briques, à trois étages construites sur le dit emplacement, désignés sous les nos. 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan fait par Joseph Pilie, voyer de la seconde municipalité, avec le droit commun à tous d'une cour et d'un passage ouvrant sur la rue Poydras.
Le terrain no 1 mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue des Magasins sur 40 pieds 4 lignes de profondeur et face à la rue Poydras, étant borné sur le derrière par le passage.
Le terrain no 2 mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 40 pieds 4 lignes, borné sur le derrière par le Passage.
Le terrain no. 3 mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 40 pieds 4 lignes, borné dans le fond par le Passage.
Le terrain no 4 mesure 19 pieds, 10 pouces, 6 lignes de lignes face à la rue Poydras sur une profondeur de 50 pieds, allant jusqu'à la cour sur le derrière.
Le terrain no 5 mesure 19 pieds 4 pouces 6 lignes face à la rue Poydras, sur une profondeur de 50 pieds, allant jusqu'au passage sur le derrière, tel qu'il appert par le plan dressé par Jos. Pilie, en date du 25 janvier 1841.

2. Un terrain situé à l'encoignure des rues Poydras et Foucher, cette dernière rue ayant été récemment ouverte; le dit terrain mesurant 39 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur en face à la rue Foucher de 170 pieds, 2 pouces 2 lignes; 126 pieds sur la ligne ouest et 46 pieds 3 pouces 5 lignes sur le derrière, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. La portion de la bâtisse qui fait saillie sur l'espace destiné à la nouvelle rue sera démolie et enlevée par la seconde municipalité et les réparations à faire seront à la charge de l'acquéreur, qui se rendra responsable envers la seconde municipalité du paiement d'une somme de $5637, exigible comptant, tel qu'il appert par le plan dressé par Jos. Pilie, en date du 25 janvier 1841.

3. Un terrain situé sur la rue du Camp, entre les rues Julia et Girod, mesurant 71 pieds 1 pouce 6 lignes face à la rue du Camp sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques et une maison en bois, tel qu'il appert par le plan en date du 25 janvier 1841.

4. Un terrain situé sur la rue de la Nouvelle Levée ou le chemin public, entre les rues Bienville et Douane, traversant du chemin public à la rue Clinton, avec le magasin en briques à quatre étages qui s'y trouve; le dit terrain mesurant 25 pieds 7 pouces 3 lignes face au chemin public et 24 pieds 3 pouces 3 lignes face à la rue Clinton, sur une profondeur de 105 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne supérieure et de 105 pieds 7 lignes sur la ligne inférieure. L'acquéreur de cette propriété se rendra responsable ... paiement de la somme de $12,552. 40 due aux maire, aldermen et habitans de la ville de la Nouvelle Orléans, payable en 1857 portant intérêt à raison de 4 1-2 pour cent par an; le dit intérêt payable par semestres. Aussi—$415 : 69 cents étant six mois d'intérêt du dit sur cette propriété à la Corporation, le 26 ou 29 janvier 1841.

5. Un lot de terre dans les rues du Commerce et de la Nelle-Levée, entre les rues Poydras et Lafayette, avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, consistant en une maison d'entrepôt en briques et à quatre étages dans la rue de la Nouvelle-Levée, et une maison de résidence en briques et à deux étages dans la rue du Commerce—Le dit lot mesure 24 pieds 2 pouces sur la rue de la Nelle-Levée; 25 pieds 6 pouces sur la rue du Commerce et une profondeur moyenne d'une rue à l'autre de 147 pieds, tel qu'il appert par le plan dressé par Jos. Pilie, en date du 25 janvier 1841.

HUIT LOTS DE TERRE.

6. 1. Un lot dans la rue de l'Annonciation, entre les rues Edward et Benjamin, mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Annonciation, sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces de ligne sur le coté de la rue Edward; 113 pieds 9 pouces sur le coté opposé et 27 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur sur le derrière, avec une maison de résidence, en bois à deux étages et les bâtisses dépendantes.

2. Un lot mesurant 27 pieds de face à la rue de l'Annonciation; sur 157 pieds 9 pouces de lignes sur un coté contigu au précédent sur 150 pieds 10 pouces sur le coté opposé et 32 pieds 6 pouces de largeur sur le derrière.

3. Un lot mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Annonciation; 160 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 2; 144 pieds 8 pouces sur le coté opposé et 32 pieds de largeur sur le derrière.

4. Un lot formant l'encoignure des rues de l'Annonciation et Benjamin, mesurant 28 pieds 10 pouces et demi sur la première rue deux dites rues; 111 pieds 2 pouces sur la seconde; 122 pieds 4 pouces sur le coté opposé et 32 pieds de largeur sur le derrière.

5. Un lot mesurant 30 pieds de face à la rue St. Thomas, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ce lot est contigu au No. 8.

6. Un lot mesurant 30 pieds face à la rue St. Thomas sur 120 pieds de profondeur et en lignes parallèles. Ce lot est compris entre les lots Nos. 5 et 7.

7. Un lot compris entre les lots Nos. 4 et 6, et ayant les mêmes dimensions que le précédent.

8. Un lot ayant les mêmes dimensions que le précédent et contigu au lot No. 7.

Sur les lots Nos 7 et 8 il y a une maison en bois et des dépendances, le tout sera vendu d'après le plan de Joseph Pilie, en date du 26 janvier 1841.

Les quatre lots ci-dessus décrits sont engagés avec la municipalité pour la somme de $4.52 31 avec intérêt de 6 pour cent du 20 mars 1840, et jusqu'au jour de la vente ... les acquéreurs devront en prendre la responsabilité.

Les 8 lots ci-dessus ont été loués jusqu'à présent à raison de $2,400 par an.

7. Le lot No. 27, mesurant 25 pieds 10 pouces à la rue Foeylarie, sur 142 pieds 5 pouces de profondeur.

Un lot No. 20, mesurant 25 pieds 10 pouces à la rue Duplantier, sur 142 pieds 5 pouces de profondeur, tel qu'il appert par le plan de Jos. Pilie, en date du 21 janvier 1841.

8. Un îlet de terre désigné par le No. 29, compris entre les rues Quatrième, Washington, Chesnut et Plaquemines; mesurant 250 pieds 6 pouces sur la rue Washington; les mêmes dimensions sur la rue Quatrième, 250 pieds sur la rue Chesnut et les mêmes dimensions sur la rue Plaquemines.

9. L'îlet de terre No. 37 compris entre les rues Troisième, Quatrième, Plaquemines et Chesnut, mesurant 250 pieds 6 pouces sur la rue Troisième, les mêmes dimensions sur la rue Quatrième, 250 pieds sur la rue Chesnut et les mêmes dimensions sur la rue Plaquemines.

10. L'îlet de terre No. 11, compris entre les rues Quatrième, Washington, Nayades et Apollon, mesurant 300 pieds de face à la rue Quatrième, les mêmes dimensions sur la rue Washington, 250 pieds sur la rue Nayades et 300 pieds sur la rue Apollon.

... La moitié indivise des trois îlets ci-dessous décrits:
De l'îlet No. 8, compris entre les rues Quatrième, Washington, Levée et Rousseau; mesurant 176 pieds sur la rue Quatrième; 122 pieds 2 pouces sur la rue Washington; 250 pieds 5 pouces sur la rue de la Levée et 250 pieds sur la rue Rousseau.
De l'îlet No. 11, compris entre les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton; mesurant 275 pieds sur chacune des rues Troisième et Quatrième et 300 pieds sur chacune des rues Rousseau et Fulton.
De l'îlet No. 18, compris entre les rues Troisième, Quatrième, Fulton et Chippewa; mesurant 308 pieds 3 pouces sur la rue Troisième, 296 pieds 5 pouces sur la rue Quatrième et 2 0 pieds sur chacune des rues Chippewa et Fulton.

Un lot de terre marqué A. E. sur la rue de la Levée, s'étendant sur la façade jusqu'au chemin public, avec les droits qui y sont attachés. Ledit lot mesure 36 pieds de face à la rue de la Levée; 44 pieds 9 pouces sur la ligne de façade, et s'étend de la rue de la Levée jusqu'au chemin public et par une profondeur de 215 pieds 8 pouces.

... 5 lots situés dans la rue Peytanée entre les rues Quatrième et Washington.

Le No. 1 mesure 30 pds. de face sur 125 pds de profondeur

2	"	30	"	125
3	"	30	"	125
4	"	30	"	125
5	"	30	"	125

11. 4 Lots situés dans la rue Quatrième entre les rues Prytanée et Plaquemines.

Le no. 11 mesure 44 pds. 6 pouc. de face sur 125 de prof

12	"	44	"	125
13	"	44	6	125
14	"	44	6	125

12. Deux lots de terre situés dans la rue Washington, dans l'îlet No. 95.
Le lot no. 10 mesure 44 pds 6 pcs. de face sur 125 de prof.
" 14 " 44 6 " 125

13. Un îlet de terre désigné par le No. 37, compris entre les rues Seconde, Troisième, Jersey et Laurel; mesurant 319 pieds 6 pouces sur la rue Seconde, 310 pieds 6 pouces sur la rue Troisième, et 2 0 pieds sur chacune des rues Jersey et Laurel.

Un îlet de terre désigné par le No. 76, compris entre les rues Troisième, Quatrième, du Camp et Chesnut; mesurant 319 pieds 6 pouces sur chacune des rues Troisième et Quatrième, et 250 pieds sur chacune des rues du Camp et Chesnut.

Les précédents lots A E. Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14, 10 et 16, et les îlets Nets. 37 et 76, sont hypothéqués en faveur de la Compagnie d'Assurance de l'Atlas, le paiement de $3,000 qui seront divisés ... sur chacune des propriétés $14: 25 cents sur chaque ... lots, ... $3520 75 cents au 1er. Mars, 1841. L'acquéreur devra en assumer le paiement.

14. Deux lots de terre dans l'îlet No. 77, faisant face à la rue Washington et mesurant chacun 30 pieds 9 pouces de face sur 125 pieds de profondeur étant les nos. 13 et 14.

15. Cinq lots de terre faisant face à la rue Jersey entre les rues Troisième Quatrième, dans l'îlet No. 31, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 126 pieds, étant les nos. 1 à 5.

16. Un lot de terre désigné par le No. 6, dans l'îlet No. 31, formant encoignure aux rues Chippewa et Troisième et mesurant 30 pieds sur la rue Chippewa et 133 pieds sur la rue Troisième.

17. Le lot de terre No. 10 de l'îlet No. 31, formant encoignure aux rues Chippewa et Quatrième, et mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 130 pieds à pour ... de profondeur et face à la rue Quatrième.

18. Les deux lots de terre Nos. 11 et 12 faisant face à la rue Troisième dans l'îlet No. 31 et mesurant chacun 30 pieds 9 pouces de façade sur une profondeur de 125 pieds.

19. Les deux lots de terre Nos. 13 et 14, faisant face à la rue Quatrième, dans l'îlet No. 31 et mesurant chacun 30 pieds 9 pouces de face sur 125 pieds de profondeur.

20. L'îlet de terre No. 30, compris entre les rues Quatrième, Washington, Jersey et Laurel; mesurant 319 pieds 6 pouces sur la rue Quatrième, les mêmes dimensions sur la rue Washington, et 250 pieds sur chacune des rues Jersey et Laurel.

21. L'îlet de terre No. 31, compris entre les rues Seconde, Troisième, Laurel et Live-Oak; mesurant 319 pieds 6 pouces, sur chacune des rues Seconde et Troisième et 250 pieds sur chacune des rues Laurel et Live-Oak.

22. L'îlet de terre No. 112, compris entre les rues Troisième, Quatrième, Nayades et Apollon; mesurant 300 pieds de face chacune sur les rues Troisième et Quatrième et 250 pieds sur chacune des rues Nayades et Apollon.

23. Un lot de terre No. 15, dans l'îlet No. 95, faisant face à la rue Washington et mesurant 44 pieds 6 pouces sur 125 pieds de profondeur.

24. Un lot de terre désigné par le No. 15, compris entre les rues du Camp, des Magasins, Washington et Sixième; mesurant 448 pieds sur la rue du Camp; les mêmes dimensions sur la rue des Magasins et 319 pieds 6 pouces sur chacune des rues Washington et Sixième.

25. Une jolie maison de campagne située à Biloxi. Le terrain sur lequel elle est bâtie fait face au Golfe et ... aura un arpent de façade sur une profondeur de 40 arpents. La maison est bâtie en bois sur des sous bassements en briques; ensemble avec diverses autres bâtisses.

N. B. Les acquéreurs de toutes ces propriétés assumeront le paiement des taxes dues sur icelles, et non payées pour l'année 1840.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE.
Les acheteurs prendront la réversion des hypothèques spécial à annoncées comme existant sur la propriété vendue.
Un, deux et trois ans de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement, et un intérêt annuel de dix pour cent, s'ils ne sont pas payés à leur échéance.
Si les acquéreurs ne fournissent pas des endosseurs satisfaisants et n'acceptent pas la vente dans les dix jours qui suivront celui de l'adjudication, les vendeurs auront le droit d'annuler la vente, ou de faire revendre la propriété ainsi adjugée pour le compte de l'acquéreur, après dix jours d'avis et sans aucune autre formalité légale.
Les acheteurs auront le droit d'escompter au taux de 8 p cent, les billets par eux fournis en paiement des propriétés qu'ils auront été adjugées.
Les actes de vente seront passés par devant Félix Grima, not. public, aux frais des acquéreurs. — 28 jan

PAR P. E. TRICOU.
JEUDI 4 février 1841, il sera vendu à cinq heures de l'après midi, au domicile de Dame Thérèze Palmer et de A. W. L. Palmer son mari, au faubourg Washington, rue de la Levée entre les rues St. Ferdinand et Moreau, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 janvier 1841, à la requête et sous la direction de Mr. E. L. Betna d, seul syndic des créanciers de ladite Dame Thérèze Palmer, épouse séparée de biens de A. W. L. Palmer, les effets mobiliers abandonnés par ladite Dame Thérèze Palmer à ses créanciers, consistant en six tableaux à l'huile, divers ustensiles de ... lingerie et de distillerie, un lot de camomille, deux ... vaux et deux charrettes.
Conditions: comptant. — 3 janv—22, 29 j

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nelle Orléans 14 janvier 1841.
L'ELECTION de douze directeurs, pour l'année 1841, aura lieu au bureau de la compagnie, lundi 1er février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
14 jan — G. LEGENDRE, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'assurances de l'Ouest contre les risques de la mer et les incendies.
UNE élection de quinze directeurs pour l'année courante aura lieu au bureau de cette compagnie, lundi le 1er. février prochain, entre 11 heures et 1 heure.
20 janv — L. MATTHEWS—Président

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1840.
UNE élection par les actionnaires, de six directeurs pour cette institution, sera tenue à la maison de banque, le lundi premier de février prochain, depuis dix heures du matin jusqu'à trois de l'après-midi.
Par ordre de la Direction,
30 dec—1f — J. B. PERRAULT, Caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 9 Janvier 1841.
UNE élection de six directeurs pour cette institution sera tenue dans le local de cette banque, lundi le 1er février prochain entre 10 A. M. et 2 P. M.
6 janv — C. ADAMS Jr. Président.

No. 2...

BY BULL...
NO. 8...

TE...
Subscriptions.—... annum, payable ... twice-weekly country ... when no city ag... discontinued until ... distance, one week ... given previous to ...
Advertisements.—... for the first insertion ... insertion; all after ... will be charged ... From ONE to TE...
Advertisements ... of one month, and ... per square for each ...
Merchants & Tra... Commission ... Banks, Insurance ... To advertisers in ... duction of 1/3 per c... payable yearly in a...
The privilege of ... square in extent, an ... yearly advertiser, ... sales, runaway sla... charged for separate...
Theatres and oth... daily as the sea... French or English ... guages.
Planters, ... the attention of the ... passengers, benefit ... per square, for the ...
... be published ... be charged double the ...

T...
Several ap... Pierce and ...
HOUSE WA... family ... ferred ... rent...
HOUSES ... tuated in Ch... Maine streets ... One with stories, ... and Baurian streets, ... and suitable for a ... tablishments.
Another story brick ... Port and St. Ferdinand ...
For conditions ... 123 Chartres street.

A S P ...
B COUNTY ... Lig... walks.
The price per yard ... former price, which ... ... the Cornelius ... Terrace covered ... Do. do ... His office No ...

STEA...
THE ... Sugar mills, Saw ... Machinery in genera... mar 13—1 year.

LIEN ...
... it surpasses any ... ... In addition to the ... rockers, and also a ... apartment with ... For further informat... No. 43 Royal street ...

MARBLE CHIMN... ... plain and Burgundy ... manufacturing ... superior style of ... engraving ... in the above line ... ... a merited share of ...

VAN O. VIGN... ... opened a ... dress toys, ...
... work table, work bo... ... dolls, handkerchi... ... pocket books ... shell and pearl ...
Glasses, night lamps, ... vases, powder ... CHI...
... complete set of furnit... ... chest of drawers ... sets of china and ... mechanical toys ... Also—A fine ...

DRY GOODS—Thei... ... handsome gingham, ... 20 do Whitney's ... bleached ... new style French ... 30 cases ... Irish ... ... and white cotton ... cotton hose, ... napkins ... Victorines ... threads ... dear cloths, ... cash by ...

NOTICE—Ladies ... minutes ... THEODORE, ... the Orleans Hotel, ... new and elegant ... ribbons, lace ... either with black ... or may fancy ... be completed ... granted heighten ... These are ... articles for the toilet, ...

RALPH HUBBARD ... of the Black Horse ... this Orleans, ... sortment of ... store, renders it ... terms, viz:
Men's Colombia, ... Ladies' velvet ... Boys' and ... Stage coach, gig, ... Martingales, bridles, ... Spurs, gig and riding ... Fringe, webbing, ... Curry combs, horse ... Travelling and valise ... Carpet and saddle ... Bridles ... Coll ...

OCEAN INSURANCE ... institution in this ... vagant rates of ... European companies ... residing in Louisiana ... ors of this Company ... their Charter which ... scale of premiums, ... receipt of a moderate ... who are dependent on ... of their death.
The scale ... rage of those adopted ... lives in England, no ... ference of climate, ... Twenty dollars ... ... within the year ... dollars will secure ... portion for any ...
Any further informat... nished on application ... ner of Gravier street.
By order of the ...

A SPLENDID ...
GRAND ACT...

... Chartres street ... ment are respectfully ... chasing elsewhere ... for tone, touch and ... climate. The manufact... the public that the best ... market, they can be ... ing prices,—also the ...

Piano Forte manufactur...

FRESH SUPPLIES ... CLOTHING.—Mech... and Bienville streets, ... Panthea, ... cloaks, ... coats, ... wool ... ... fancy ... silk and ... ware of every desc... trunks.
A further supply ... ... is ... ... prices for cash or ...

AN election by the ... institution will ... day, the 1st February ... and 2 P. M.

CITIZE...
AN ELECTION by ... this institution, will ... Monday the 1st of Febr... A. M. and 2 P. M.
By order of the Board.

PLASTER OF PARIS ... article, ... recently ... ... to accommodate ... every thickness ... & circular saw. They ... for every thing relating ... have also established ... orders received by Mr. ... will be punctually filled ... DE POUILLY, Jr. ...

OIL—1000 galls. pure ... linseed do; ...